Image not found or type unknown

Escroquerie voiture saisie

Par **kus**, le **15/05/2014** à **23:27**

Bonjour,
Suite à une affaire d'escroquerie ma voiture a été saisie en mars 2009, j'ai bien sur fournie tous les documents prouvant l'achat en règle du véhicule notamment acheté à crédit bien avant que l'escroquerie débute, le véhicule ne ma pas été rendu, et j'ai appris que le véhicule avait été donné au force de l'ordre (et bien sur pendant ce temps je payais le crédit), sachant que prochainement je dois passer en correctionnel. cela fait maintenant 5 ans que cette affaire traine, j'ai dû même changer d'avocat résultat 5000 euro perdu car rien a changé, et tous les mois je dois allé signer au commissariat.
ma question ; est ce que tous ça est normal ?? et surtout est ce que je reverrai ma voiture un jour et mes 10000 euro de caution ?
ou dois je encore une fois changer d'avocat ?
merci d'avance de vos retours.
Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés